

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
Licence CC-BY
Vol. 1, Num. 2, décembre 2023 (tome 2)

**REGARD SUR LES RELATIONS CHINE-AFRIQUE SUBSAHARIENNE : ENTRE
HYPOTHÈSE DE LA PÉRIPHÉRISATION, DU GAGNANT-GAGNANT ET LA VOIE DU
SALUT**

*Look at the China-Sub-Saharan Africa relationship: between the hypothesis of the
peripheralization, of win-win, and the path to salvation*

THIERRY EVINA MIMBAMA
Université de Yaoundé I, Cameroun
Email : thierryevina66@gmail.com
iD ORCID : <https://orcid.org/0009-0000-2817-051>

RÉSUMÉ

La Chine s'est éveillée et le monde tremble à son rythme. Cette intrusion fulgurante de la Chine dans le cercle restreint des pays qui font trembler le monde, est accompagnée par une dynamisation des relations sino-africaines. Ces dernières défrayent la chronique et suscitent des débats passionnants et passionnés. Les uns et les autres s'interrogent sur la nature, sur les jeux, les enjeux, sur les menaces et les opportunités de cette coopération. Dans une démarche à la fois explicative, descriptive, comparative et analytique, cet article mobilise aussi bien les sources orales, les sources écrites, les sources numériques que les sources iconographiques, pour démontrer que la coopération sino-africaine suscite des peurs, des lueurs d'espoir, parfois des leurres tout en positionnant la puissance chinoise comme une opportunité que l'Afrique subsaharienne doit capitaliser pour son développement, son émancipation et son affirmation internationale.

MOTS-CLÉ: Chine ; Afrique subsaharienne ; Périphérisation ; Gagnant-gagnant ; Voie du salut.

ABSTRACT

China has woken up and the world is shaking to its rhythm. China's dazzling entry into the restricted circle of countries that are shaking the world is accompanied by a revitalisation of Sino-African relations. These relations are making headlines and sparking passionate debate. People are asking questions about the nature, the games, the stakes, the threats and the opportunities of this cooperation. In an approach that is at once explanatory, descriptive, comparative and analytical, this article draws on oral sources, written sources, digital sources and iconographic sources to demonstrate that Sino-African cooperation create fears, glimmers of light and lures, while positioning Chinese power as an opportunity that sub-Saharan Africa must capitalise on for its development, emancipation and international affirmation.

KEY WORDS: China; Sub-saharan Africa; Peripheralisation; Win-win; Path to salvation.

Introduction

La Conférence de Bandung tenue en Indonésie en avril 1955, marque la première tribune offerte à la Chine et à l'Afrique subsaharienne pour rétablir leurs relations. Cette rencontre est le début d'un véritable rapprochement entre la Chine et les pays d'Afrique au sud du Sahara. L'émergence de l'Empire du Milieu et la stagnation économique de l'Afrique ont favorisé une renaissance de la coopération sino-africaine. Cette dernière est au centre des controverses et suscite des débats à la fois passionnants et passionnés. Les uns et les autres dénoncent cette coopération, trouvant que la Chine tout comme les puissances occidentales, s'inscrit progressivement dans un projet néocolonial ou de recolonisation de l'Afrique subsaharienne. Pour ce faire, ils dénoncent les mécanismes et le taux d'endettement de l'Afrique au sud du Sahara vis-à-vis de la Chine, ils dénoncent l'accaparement progressif des ressources naturelles africaines par les chinois et la présence grandissante de la diaspora chinoise en Afrique subsaharienne. Pour d'autres, le développement de l'Afrique au sud du Sahara viendrait de l'Orient (Onana Ntsa, 2020, p. 305). Ceux-ci voient en la Chine, un partenaire fiable, sincère et honnête à même de favoriser le développement de l'Afrique pour une domination commune du monde. Ils mobilisent la capacité et le volontarisme de la Chine à financer les projets de développement en Afrique au sud du Sahara, le respect de la souveraineté des États africains par la Chine, etc. Or, le continent noir a un potentiel extraordinaire qui fait de lui un acteur capable de se créer sa propre voie et trouver des solutions endogènes aux difficultés d'amélioration des conditions de vie de ses populations.

Cet article démontre que la coopération sino-africaine suscite des peurs, des lueurs ou des leurres. Toutefois, dans une posture constructiviste, d'histoire comparée et transnationale de l'École des Annales chère à Marc Bloch et Lucien Febvre ; en s'appuyant sur la théorie de l'interdépendance complexe de Robert Keohane et Joseph Nye ; tout en épousant une démarche à la fois explicative, descriptive, comparative et analytique, cette réflexion mobilise aussi bien les sources orales, les sources écrites, les sources numériques, que les sources iconographiques pour nous permettre d'affirmer que la Chine n'est ni ange, ni démon, elle est, et sera le produit de la stratégie africaine.

Dans le cadre de la présente étude, il sera question d'une part, de présenter les arguments en faveur des Sino-afropessimistes, d'autre part, les arguments développés par des Sino-afro-optimistes, pour finir avec une proposition de perspectives pertinentes pour l'affirmation internationale et le développement de l'Afrique subaharienne en cohabitation avec la Chine.

1. Les Sino-afropéssimistes et la question de la périphérisation de l'Afrique subsaharienne par la Chine

Lorsqu'une puissance planétaire est proche d'un acteur en voie de développement, certains y voient une opportunité qui occulte le risque. Le risque pour l'Afrique subsaharienne vis-à-vis de la Chine réside dans l'endettement croissant de cette dernière, dans l'obsession de la Chine pour les matières premières africaines, et la ruée de la diaspora chinoise en Afrique au sud du Sahara.

1.1. L'endettement croissant de l'Afrique subsaharienne vis-à-vis de la Chine comme Cheval de Troie

L'endettement croissant de l'Afrique au sud du Sahara est un élément que certains prennent en compte pour dénoncer le rapprochement sino-africain. Il faut tout de même préciser que la dette dans l'histoire de l'humanité a souvent joué un rôle important dans la domination et la soumission des peuples égyptiens et tunisiens (Mamalak Labib, 2013, pp. 23-43). L'Afrique au sud du Sahara sous le temps des Programmes d'Ajustement Structurels (PAS) a déjà connu cette mise sous tutelle par des organismes financiers internationaux.

L'Afrique au sud du Sahara, longtemps victime des méfaits de la dette sur sa souveraineté, ne recule pas face à l'opportunité que représente son nouveau et grand créancier chinois. *"Between 2000 and 2019, Chinese financiers have committed US\$ 153 billion to African governments and state-owned enterprises. Eighty percent of this was committed in the 10 years 2010-2019, following the global financial crisis of 2008-2009"* (Acker and Brautigam, 2020).

La précédente source, lorsqu'elle évoque la masse de la dette, il s'agit de celle de l'Afrique toute entière. Il devient pour nous difficile de dénicher la masse de la dette de l'Afrique au sud du Sahara dans ce taux global. Toutefois, elle nous démontre à suffire à quel point la Chine en une décennie a investi dans les prêts en Afrique. Cette même source, dans son développement et ses illustrations, met en exergue le niveau et le rythme d'endettement de certains États de l'Afrique au sud du Sahara.

Tableau 1

Classement des cinq premiers États d'Afrique les plus endettés vis-à-vis de la Chine de 2010 à 2017

N°	Country	Signed commitments
1	Angola	US\$ 37 billion (US\$ 4 billion aver per year)
2	Ethiopia	US\$ 11 billion (US\$ 1.2 billion aver per year)
3	Zambia	US\$ 9 billion (US\$ 1 billion aver per year)
4	Kenya	US\$ 8.3 billion (US\$ 920 million aver per year)
5	Nigeria	US\$ 5.6 billion (US\$ 620 million aver per year)

Source: Acker & Brautigam (2020), *Twenty Years of Data on China's Africa Lending, Briefing Paper, 4*. <https://www.sais-cari.org/publications2>

Au regard des données et du *ranking* que nous propose le précédent tableau, nous constatons qu'en Afrique, les cinq États les plus endettés vis-à-vis de la Chine sont ceux de l'Afrique au sud du Sahara à savoir : l'Angola, l'Éthiopie, la Zambie, le Kenya et le Nigeria. Aujourd'hui le niveau d'endettement de l'Afrique au sud du Sahara à l'égard de la Chine, est devenu aux yeux de certains préoccupant (Cabestan, 2013, p. 165). Ceux-ci y voient un Cheval de Troie pour une colonisation rampante de l'Afrique par la Chine. En janvier 2021, l'artiste Richard Bona attire l'attention de l'opinion publique sur ce qu'il appelle « *debt-trap-diplomacy* ». Pour ce dernier, la diplomatie du chéquier développée par la Chine en faveur de l'Afrique au sud du Sahara, est un piège, un Cheval de Troie, qui conduirait les bénéficiaires à une nouvelle colonisation. Dans son post du jour, l'auteur a bien voulu précisé qu'il s'agissait du passage d'une colonisation pour une autre.

Figure 1

La dette chinoise et le risque de colonisation de l'Afrique subsaharienne



Source : Richard Bona. (2021, 14 janvier). Moving From One Colonization To Another One. [capture d'écran]. Facebook. <https://www.facebook.com/100044545924593/posts/249600153201514/>

Dans cette capture d'écran, sous fond d'humour, l'auteur interpelle les Africains sur la masse et le rythme de l'endettement du continent vis-à-vis de la Chine. Il conclut son observation et sa dénonciation en ces termes : « comment être riche en matières premières et être endetté, pauvre et soumis ? ». Cette conclusion balise mieux le scénario catastrophe qui voit dans les prêts et l'aide financière de la

Chine en Afrique au sud du Sahara un risque de recolonisation du continent noir. Allant dans le même sens, une analyse du journal en ligne *Le Point*, trouve que :

Quoi qu'il en soit, la manière dont le Sri Lanka s'est retrouvé en situation difficile par rapport à la Chine donne à réfléchir. Après avoir emprunté 1,4 milliard de dollars auprès de Pékin pour aménager un port en eau profonde, il s'est vu contraint fin 2017, en raison de son incapacité de rembourser, de céder le contrôle complet de l'infrastructure... à la Chine pour 99 ans. Un système donc à même d'installer une colonisation rampante ? (Diawara, 2019).

Traitant de la situation sino-sri-lankaise, Marianne Péron-Doise (2018, p. 586) trouve que le Sri Lanka est tombé dans une sorte de piège de la dette. La Chine-Afrique est symptomatique de cet imaginaire pour lequel le rapport ou la présence en Afrique au sud du Sahara de la Chine ne peut se comprendre qu'en termes de colonisation, de périphérisation et de prédation. Le déficit pour l'Afrique subsaharienne est d' « éviter le piège d'une dette colossale qui est susceptible bien sûr à court ou à long terme, de mettre en mal l'indépendance du continent » (Onana Ntsa, 2023, p. 240). En plus, l'exploitation des matières premières africaines par la Chine, suscite aussi des inquiétudes.

1.2. La problématique de l'exploitation des ressources naturelles en Afrique subsaharienne par la Chine

Certains analystes et leaders d'opinion, n'hésitent pas à condamner le rythme et les mécanismes avec lesquels la Chine s'approprie les ressources du sol et du sous-sol de l'Afrique au sud du Sahara. Certains y voient l'unique objectif de la présence chinoise en Afrique au sud du Sahara et un projet de périphérisation de cette dernière.

En comparaison, la colonisation occidentale qui a structuré la naissance de l'Afrique subsaharienne actuelle avait pour fondements principaux, la recherche des matières premières et des débouchés pour les industries occidentales. Pour ce faire, durant ses rapports avec les puissances occidentales, l'Afrique au sud du Sahara a toujours représenté et été un réservoir des matières premières et un vaste comptoir des produits manufacturiers. Ce schéma économique qui a motivé et structuré le projet colonial en Afrique subsaharienne, a aussi fait autant pour les relations Nord-Sud qui ont été organisées et introduites lors des indépendances africaines. L'Afrique subsaharienne présente pour la Chine, le double intérêt d'être un réservoir de ressources et un vaste marché accessible aux produits chinois (Niquet-Cabestan, 2006, p. 366). Aujourd'hui, la Chine dans ses relations avec l'Afrique au sud du Sahara s'est réappropriée le même schéma que les puissances coloniales occidentales (Cabestan, 2013, p. 152). La seule différence entre ceux qui ont soutenu et défendu le projet colonial au 18^e siècle, se situe au niveau des époques ; dans le fond se sont globalement les mêmes motivations. « La Chine exporte des produits manufacturiers

vers l’Afrique d’où elle importe des matières premières. Or, on ne peut pas attribuer à la Chine la spécialisation de l’Afrique dans les matières premières et la structure de ses importations d’Afrique ne diffère pas de celle des États-Unis ou de l’UE » (Chaponnière, 2008, p. 41).

Aussi, son occupation spatiale en Afrique subsaharienne est conditionnée par cet objectif de quête et de collecte de matière première. Loin d’être uniforme sur le continent noir, la présence chinoise en Afrique est plutôt à géométrie variable. On la retrouve là où se concentrent des ressources naturelles qui s’avèrent nécessaires au développement économique chinois. L’approvisionnement en ces ressources dites stratégiques relève d’une haute priorité pour les autorités de Beijing puisque celles-ci voient dans le maintien d’un taux de croissance à deux chiffres la condition fondamentale du maintien de leur légitimité politique (Rocca et De Beer, 1997, p. 50).

Cet appétit chinois pour les matières premières africaines et les mécanismes d’exploitation mis en œuvre confortent le scénario catastrophe au point où certains n’hésitent pas à montrer la Chine du doigt tout en l’identifiant comme le nouveau colon.

Figure 2

Le pillage de matières premières et colonisation de l’Afrique subsaharienne par la Chine



Source : Zaberou Allassane Djackou. (2021, 25 avril). Pourquoi nous ne critiquons que la France ? Et le plus grand pilleur, colonisateur chinois ? [capture d’écran]. Facebook. <https://www.facebook.com/groups/2554426838122765/permalink/3088950468003730/>

La capture ci-contre est un support qui démontre à suffire ce que l’opinion et certains acteurs pensent de l’exploitation des matières premières africaines par la Chine. Pour cet internaute, l’on ne devrait pas faire une différence entre la France et la Chine qui sont toutes à ses yeux des pilleuses du continent noir au même titre. Par ailleurs, il appelle à une critique de la présence chinoise en Afrique. Il partage ainsi le point de vue de Felwine Sarr (2016, p. 59) qui dénonce la pénétration chinoise en Afrique au sud du Sahara. Pour ce dernier, celle-ci vient s’ajouter à l’héritage de la pénétration coloniale avec un pillage systématique des ressources naturelles et une

colonisation des terres africaines en échange de quelques infrastructures, au détriment du continent noir. Ils sont rejoints dans cette perspective par Julien Wagner, pour qui la Chine vend aux Africains des infrastructures clés en main, tout en étant payée en retour en matières premières ou ressources naturelles (Wagner, 2014, p. 20). Cet auteur, poursuit en précisant que la Chine dans sa volonté d'augmenter et de sécuriser ses approvisionnements en provenance du continent noir, peut faire usage, malgré sa bonne foi, de tous les moyens, même ceux qui la conduisent vers la colonisation de l'Afrique au sud du Sahara (Wagner, 2014, p. 79). La ruée de la diaspora chinoise en Afrique au sud du Sahara en rajoute à cette imaginaire de la peur.

1.1. La présence croissante de la diaspora chinoise en Afrique subsaharienne et peur d'un projet d'envahissement

La diaspora chinoise est l'une des forces ayant favorisé l'émergence de l'Empire du Milieu, dans un monde particulièrement compétitif. Le développement économique et commercial de la Chine, s'est accompagné d'une dynamisation sans précédent des relations humaines entre la Chine et l'Afrique au sud du Sahara. La forme principale de cet essor est l'immigration d'un nombre difficile à déterminer de Chinois vers ce continent depuis la fin des années 1990, 2 millions à 5 millions (Cabestan, 2013, pp. 160-161). Il est nécessaire de préciser que la présence de la diaspora chinoise en Afrique au sud du Sahara, remonterait à la période coloniale, composée de travailleurs appelés *coolies* (Chaponnière, 2008, p. 42).

En 2006, plus de 130 mille Chinois seraient installés en Afrique au sud du Sahara, particulièrement au Zimbabwe, au Nigeria, en Angola ou en République de Guinée (Niquet-Cabestan, 2006, p. 361). La plus grande communauté (près de la moitié) résiderait dans les pays tels que le Nigeria, suivi par Madagascar et l'Angola où la progression est très rapide (Niquet-Cabestan, 2006, pp. 364-365). L'analyse de ces migrations montre qu'elles relèvent surtout de l'opportunisme et des décisions individuelles. Commencée dans les années 1990, la dernière vague migratoire de Chinois en Afrique subsaharienne a été provoquée par la restructuration des entreprises d'État. Des millions de travailleurs chinois ont été licenciés et nombreux ont tenté leur chance à l'étranger. À partir de 2000, l'accélération des échanges sino-africains a donné une nouvelle impulsion aux migrations vers l'Afrique, que les autorités chinoises ont encouragées (Chaponnière, 2008, pp. 42-43).

La porosité des frontières en Afrique, l'accueil souvent favorable réservé sur ce continent aux étrangers et la corruption des polices locales freinent toute amélioration du contrôle de ce nouvel afflux de Chinois, multipliant les frictions et les incidents au cours de ces dernières années, de Dakar à Yaoundé, à la Zambie. En outre, lorsque la tension politique intérieure augmente, les Chinois peuvent rapidement devenir en Afrique, comme hier en Asie du Sud-Est, les boucs émissaires des maux que connaissent ces sociétés, devenant ainsi un péril jaune. (Chaponnière, 2008, p. 42).

« L'irruption de milliers de migrants chinois est parfois vécue comme une menace en Afrique où l'on évoque parfois le "péril jaune" » (Chaponnière, 2008, p. 42). L'Afrique est devenue le *Far West*, voire l'Eldorado de nombreux Chinois qui ont parfois fait fortune en saisissant les opportunités de restructurations (Chaponnière, 2008, p. 43). Pendant que certains Africains se refusent de diaboliser la question de la diaspora chinoise en Afrique⁵⁷, d'autres trouvent que cette ruée chinoise vers leur continent n'est pas un bon signe. Ceux-ci concurrencent parfois directement ou indirectement les acteurs économiques locaux, en particulier dans les secteurs de la distribution et du petit commerce. En 2006, Valérie Niquet-Cabestan (2006, p. 373) attirait l'attention sur les manifestations contre l'« invasion » des commerçants chinois à Dakar. La peur suscitée par l'émigration chinoise en Afrique inquiétait déjà les autorités guinéennes et malgaches en 1960. Elle a pu être ravivée par les récents propos du président de l'*Exim Bank* qui envisage un soutien financier aux chinois souhaitant s'installer en Afrique (Chaponnière, 2008, p. 33).

Cette présence croissante des chinois en Afrique au sud du Sahara n'est pas fondamentalement différente de la ruée occidentale en Afrique à la recherche de l'espace vital en période de la grande poussée impérialiste. À cette allure, l'occupation des terres, la présence de ceux-ci dans des petits métiers, le caractère renfermé des ressortissants chinois prête à confusion. Ces indicateurs non exhaustifs, semblent soutenir l'hypothèse d'une volonté de la Chine de recoloniser l'Afrique au sud du Sahara à partir d'une occupation humaine et effective du sol. Donnant ainsi raison à ceux qui pensent que : « la Chine apparaît donc en Afrique comme essentiellement prédatrice, selon le modèle hier mis en œuvre par les puissances coloniales » (Niquet-Cabestan, 2006, p. 373). « De plus en plus nombreux en effet sont ceux qui en Afrique considèrent désormais la présence chinoise comme une présence prédatrice et comme une forme de colonialisme *new-look*, bénéficiant de surcroît de la complaisance de gouvernements locaux fortement discrédités » (Delcourt, 2011, p. 26).

Au regard de ce qui a été ci-dessus développé, il est évident de conclure à une menace chinoise en Afrique au sud du Sahara. Toutefois, ce développement s'inscrit dans une hypothèse. Il existe des probabilités que tout ceci soit le produit d'une perception biaisée par des enjeux géopolitiques visant à ternir et à dénigrer l'activisme chinois en Afrique subsaharienne. Ceci peut être l'œuvre des « sino-afro-pessimistes » qui restent très sceptiques sur la relation entre la Chine et le continent noir (Onana Ntsa, 2020, p. 331). Pour les sino-afro-optimistes qui brillent par des positions sinophiles, l'Empire du Milieu est un partenaire fiable à même d'entraîner l'Afrique au sud du Sahara pour une domination commune du monde.

2. Les Sino-afro-optimistes et l'idée de l'entraînement de l'Afrique subsaharienne par la Chine pour la domination commune du monde ou l'offre du gagnant-gagnant

⁵⁷ M. S. Mebounou. (2022, juin 17). Entrevue sur l'histoire et la perception des relations Chine-Afrique. Données de terrain.

Après plus d'un demi-siècle de manœuvre pour le développement, les résultats chinois et africains ont contribué à l'émergence d'une pensée qui travaille à démontrer que le développement de l'Afrique subsaharienne viendrait de l'Orient plus précisément de la Chine. Ils se fondent sur la philosophie chinoise du développement partagé, sur l'implication effective de la Chine dans les projets de développement de l'Afrique et sur le respect de la souveraineté des différents États.

2.1. La philosophie chinoise du développement partagé et de la communauté de destin avec l'Afrique au sud du Sahara

La Chine fait en permanence la promotion de ses idéaux de partenariat gagnant-gagnant, de communauté de destin et de développement partagé dans les différentes relations qu'elle développe avec les États du continent noir. Ce déploiement en Afrique au sud du Sahara, se fonde sur les principes de spiritualité portés par le Taoïsme, le Confucianisme et le Bouddhisme qui sont au cœur de la philosophie chinoise. Certains y trouvent l'expression, la manifestation ou le fondement d'une exigence ou une obligation morale pour la Chine de favoriser le développement de l'Afrique au sud du Sahara. À propos, nous disons avec Fabrice Onana Ntsa (2020, pp. 66-67) que le Taoïsme avec le principe de l'harmonie et de la paix influence le déploiement de la Chine sur la scène internationale. Pour cet auteur, le Taoïsme avec le principe du *Yin* et du *Yang* postule que la vie résulte de la combinaison de la dualité des contraires qui situe l'idée de la complémentarité des choses au cœur de la pensée de la Chine, ceci a pour résultante, le principe du gagnant-gagnant dans le déploiement de la Chine en Afrique (Onana Ntsa, 2020, p. 57).

En plus du Taoïsme, le Confucianisme influence grandement les relations de la Chine avec le reste du monde. En effet, comme le Taoïsme, il recherche l'harmonie dans les relations humaines car celle-ci est le fondement de tout bien être. Le Confucianisme accorde un intérêt particulier à l'humilité. Il rejette la spéculation et appelle davantage au concret. Le Bouddhisme, tout comme le Taoïsme et le Confucianisme, influence les Chinois. Il admet qu'il faut pleinement se consacrer à la pratique pour pouvoir comprendre les choses par sa propre expérience (Onana Ntsa, 2020, p. 70). Le Bouddhisme se pratique de trois façons : à travers la générosité, la vertu et la méditation. « La générosité semble improbable dans les relations internationales, mais il faut reconnaître que ces expressions sont constamment mentionnées en Afrique lorsqu'il s'agit d'apprécier les réalisations chinoises » (Onana Ntsa, 2020, p. 70).

Ces différentes sources spirituelles sont des éléments qui amènent certains à rejoindre les sino-afro-optimistes qui pensent que le développement de l'Afrique au sud du Sahara viendra de la Chine. Cet espoir se renforce à travers la capacité et la volonté de la Chine à doper l'économie d'Afrique au sud du Sahara.

2.2. Le dopage de l'économie de l'Afrique subsaharienne par les investissements chinois

La présence chinoise en Afrique au sud du Sahara est marquée par un activisme de l'Empire du Milieu dans le secteur du développement du continent noir. La Chine à partir du volume de ses investissements financiers et la pertinence des projets financés dope le taux de croissance de l'Afrique au sud du Sahara. Les exportations chinoises en Afrique permettent, grâce à leur bas coup, à davantage d'Africains d'avoir accès à de plus nombreux biens de consommation (Delcourt, 2011, p. 23). Aussi, la Chine apporte de nouvelles ressources financières et contribue via ses importations massives à l'accroissement des recettes des États africains au sud du Sahara (Delcourt, 2011, p. 23). Plusieurs pays africains ont des accords de financement des infrastructures avec la Chine⁵⁸. Ces financements « sont passés de 1 milliard de dollars EU par an entre 2001 et 2003 à 1,5 milliards entre 2004 et 2005, pour 7,5 milliards en 2006 » (Renard, 2011, p. 39). Dans le bâtiment et les travaux publics, Pékin est présent quasiment partout au travers du *Beijing Urban Construction Group* et d'autres entreprises. La construction des infrastructures sportives (le palais des sports de Yaoundé), la construction des bâtiments gouvernementaux (le siège de l'Union Africaine en Ethiopie), la construction des hôpitaux prestigieux, la construction des routes, des voies ferrées (la ligne de train reliant Addis-Abeba à Djibouti inaugurée en 2016), des ponts, des barrages (le barrage de Merowe au Soudan) ou de grands ouvrages hydrauliques. Le président mozambicain Armando Guebuza s'en réjouissait en 2006 (Delcourt, 2011, p. 20).

Une étude diagnostique de l'infrastructure en Afrique menée par *Africa Infrastructure Country* (AIC) a estimé que l'Afrique avait besoin de 93 milliards de dollars EU par an pour combler son déficit dans ce secteur, lequel a d'ailleurs été l'un des premiers dans lequel la Chine a investi sur le continent africain'' (Renard, 2011, p. 39). Cette situation explique sans doute le fait que l'essentiel de l'aide et des investissements chinois (70 % environ) se concentre dans des projets d'infrastructures : infrastructures routières et portuaires, chemin de fer, énergie et télécommunication, etc. Un choix qui rend compte de la pertinence de la présence chinoise en Afrique au sud du Sahara. Un choix qui est la manifestation de la volonté de l'Empire du Milieu de résoudre les problèmes de pauvreté et existentiels dans le continent noir (Onana Ntsa, 2020, p. 322).

Par ailleurs, la présence croissante de la Chine dans le secteur économique et financier de l'Afrique au sud du Sahara a une réelle influence dans les rapports du continent noir avec ses partenaires économiques traditionnels. D'une part, cette présence est une opportunité de desserrer les liens de dépendance et de s'émanciper vis-à-vis des exigences que lui apposent les anciennes puissances coloniales et les institutions financières internationales. D'autre part, l'engagement de la Chine permet à l'Afrique subsaharienne de réduire la pression financière qui pèse sur elle, ce qui lui

⁵⁸ Au premier rang desquels le Nigéria, l'Angola, le Soudan et l'Éthiopie.

donne des marges de manœuvre budgétaire que les thérapies internationales lui avaient retirées (Delcourt, 2011, p. 19). La contribution de la Chine dans le développement de l'Afrique au sud du Sahara est de plus en plus considérable depuis le début des années 2000.

2.3. La question de la non-ingérence de la Chine dans les affaires internes des États d'Afrique au sud du Sahara

La non-ingérence est le fait pour les acteurs des relations internationales, plus précisément les États, de ne pas interférer dans la conduite des affaires intérieures d'un autre État. La question de la non-ingérence de la Chine dans les affaires internes des États africains est une matrice importante de la politique extérieure de cette dernière et un engagement de Bandung. Cette posture éloigne de la Chine tout soupçon de néocolonialisme. Cette non-ingérence est matérialisée par l'octroi d'une aide sans condition et le rejet du droit d'ingérence (Delcourt, 2011, pp. 13-14).

Parmi les principes édictés par Zhou Enlai en 1964, le plus remarqué est le respect de la souveraineté et l'absence de conditionnalité (Chaponnière, 2008, p. 39). Ce principe façonne aujourd'hui les modalités d'intervention de la Chine. Dans leurs relations avec les Subsahariens, « les autorités chinoises mettent en avant la "non-ingérence", devenue [...], la "marque de fabrique" [...] chinoise en Afrique. Une posture critiquée par les Américains, qui l'accusent de créer "une ligue des dictateurs" et de soutenir les "États voyous" » (Chaponnière, 2008, pp. 39-40).

Toutefois, il est important de préciser que cette posture de la Chine est vacillante et répond parfois aux enjeux du moment et aux intérêts de l'Empire du Milieu (Chaponnière, 2008, p. 40). Les différentes réserves apportées à la volonté de la Chine de contribuer de manière honnête et efficace au développement de l'Afrique au sud du Sahara pour une domination commune du monde ou pour une opérationnalisation d'une certaine Chinafroresponsabilité vis-à-vis de l'humanité, démontrent à suffisance à quel point le développement de l'Afrique au sud du Sahara ne viendra ni de l'Orient, ni de l'Occident mais sera un produit endogène ; d'où l'analyse de la voie du salut.

3. Pour l'auto-développement de l'Afrique au sud du Sahara dans une cohabitation avec la Chine

Au sujet de la voie du salut ou du chemin approprié pour le développement de l'Afrique subsaharienne en cohabitation avec la Chine, deux thèses peuvent être présentées. La première propose à l'Afrique noire d'importer la voie chinoise et la seconde pense que l'Afrique au sud du Sahara doit faire un usage pertinent de la présence de la Chine afin d'impulser une dynamique de développement endogène.

3.1. De l'importation de la voie chinoise de développement par l'Afrique subsaharienne

Le miracle de la Chine et la stagnation de l’Afrique au sud du Sahara a conduit à l’émergence d’un discours à forts sens de comparaison des trajectoires de développement des deux protagonistes. La voie ou la recette chinoise est devenue très attrayante. Il est de plus en plus conseillé à l’Afrique au sud du Sahara d’importer la voie chinoise du développement (Delcourt, 2011, p. 12). Déjà, « en 1949, Liu Shaoqi demande aux pays africains de s’engager sur la voie chinoise » (Chaponnière, 2008, p. 43). Manling Yang voit une nécessité d’importation partielle de la voie chinoise par les pays d’Afrique au sud du Sahara⁵⁹. En 1962, René Dumont recommande aux pays africains de réévaluer la valeur du travail manuel à commencer par celui des paysans en prenant l’exemple de la Chine (1962, pp. 35-36).

L’une des plus grandes curiosités, est l’engagement de la Banque mondiale dans ce débat de l’importation et de la vulgarisation du modèle chinois de développement en Afrique au sud du Sahara. La Banque mondiale est allée jusqu’à faire confiance à un chinois, Lin Yifu⁶⁰, l’un des critiques de sa politique, pour faciliter et accélérer l’importation du modèle de développement chinois et son introduction en Afrique (Pairault, 2019). Sous l’égide de cet économiste, plusieurs initiatives et déclarations sont allées dans le sens de grand soutien à l’Afrique au sud du Sahara, et de l’importation du modèle chinois de développement dans le continent noir.

Dans son rapport annuel de 2008, elle affirme que : « la Banque travaille étroitement avec la *China Exim Bank* pour partager l’expérience de la Chine en matière de développement à d’autres pays en développement dans le cadre de programme d’échange de personnel et de projets pilotes conjoints en Afrique » (Banque Mondiale, 2008, p. 36). Cette posture de la Banque mondiale est un peu plus renforcée par un document de travail produit sous les auspices de l’institution par Martin Ravallion. L’auteur n’hésite pas à présenter le modèle chinois comme pertinent pour le développement et la lutte contre la pauvreté en Afrique au sud du Sahara (Ravallion, 2008, p. 3). La curiosité de cet engagement de la Banque mondiale réside dans le fait que cette institution est une actrice principale de l’introduction et de la vulgarisation du consensus de Washington⁶¹ en Afrique au sud du Sahara (Pairault, 2019). Aujourd’hui, elle devient le chantre du modèle chinois que certains appellent le consensus de Pékin et que d’autres opposent à celui de Washington.

La voie chinoise du développement s’inspire, comme évoqué plus haut, du quatrième principe du Taoïsme qui insiste sur l’expérience avant tout (Onana Ntsa,

⁵⁹ Manling Yang. (2022, juin 21). Entrevue sur l’histoire et la perception des relations Chine-Afrique. Données de terrain.

⁶⁰ Lin Yifu est un économiste chinois né en 1952 sur l’île de Taiwan. Il fut nommé Maître de conférences à l’Université de Pékin et directeur adjoint d’une équipe de recherche du Centre national de recherche sur le développement rural dépendant directement du gouvernement chinois en 1987. De juin 2008 à juin 2012, il est porté aux postes d’économiste en chef et de vice-président senior de la Banque mondiale.

⁶¹ Il s’agit d’une expression qui regroupe les principes qui ont servi au FMI, à la Banque Mondiale, ainsi qu’au Gouvernement américain pour gérer la crise de la dette intérieure et extérieure des Pays en Voie de Développement durant les années 1980 (déréglementation, privatisation, réformes institutionnelles, etc.).

2020, p. 67). Ce principe exige que l'on prenne conscience de la difficulté qui existe d'importer ou d'adopter la voie chinoise du développement. En réalité, « la Chine a conscience que son modèle n'est guère transposable comme tel, reconnaît l'hétérogénéité du contexte africain » (Delcourt, 2011, p. 17). La plupart des spécialistes s'accordent d'ailleurs pour dire que le modèle chinois n'est guère transposable en Afrique et que seule l'émergence d'un espace d'inclusion politique, de contrôle et de participation pourra assurer que les revenus et recettes dégagés de ce rapprochement sino-africain ne soient pas détournés vers d'autres fins que l'amélioration des conditions d'existence de l'ensemble de la population (Delcourt, 2011, p. 17). D'ailleurs, « très peu d'éléments prouvent que les Africains prendraient le risque d'avoir recours aux moyens que la Chine a utilisé pour assurer un développement fondé sur un cadre de règles » (Mills et als., 2020, p. 133).

Il est évident qu'il n'appartient pas à des acteurs externes, mais aux Africains « une fois garantie l'intégration de l'ensemble des acteurs nationaux, de se choisir et de définir les stratégies de développement qui répondent le mieux aux aspirations et aux besoins de la collectivité » (Delcourt, 2011, p. 29). Étant donné qu'« il importe surtout à l'Afrique de se choisir sa propre voie de développement en fonction de ses propres besoins et de ses propres perspectives d'avenir » (Delcourt, 2011, p. 30), la Chine au regard de ses ressources économiques, financières, intellectuelles, géopolitiques devient une opportunité pour l'Afrique au sud du Sahara afin que cette dernière puisse impulser une dynamique de développement originale, autonome et surtout endogène.

3.2. Les modalités de l'invention d'une voie de développement de l'Afrique au sud du Sahara en s'appuyant sur la Chine

Les spécialistes sont unanimes sur le fait que le développement de l'Afrique au sud du Sahara, ne viendra ni de l'Orient, ni de l'Occident. Il sera le produit d'une transformation endogène à base des réalités africaines (Bidias, 2017). Toutefois, cette transformation nécessite tout de même une capacité à capitaliser les opportunités de développement que représentent les puissances comme la Chine, pour construire les fondamentaux d'une psychologie et d'une infrastructure du développement ; ce d'autant plus que pour sa transformation structurelle, l'Afrique subsaharienne connaît certaines difficultés qui peuvent être minimisées à partir d'un usage pertinent et stratégique de sa cohabitation avec la Chine.

S'inspirant de la démarche de la Chine, l'Afrique au sud du Sahara a aujourd'hui une obligation de redéfinir ses rapports avec son héritage colonial. L'un des marqueurs de cet héritage, qui d'ailleurs est très visible reste les frontières héritées de la colonisation. Dans un monde où se constitue de grands ensembles économiques et politiques, il devient impératif pour l'Afrique, de s'émanciper du fameux principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation. Il est plus que jamais urgent de mettre en œuvre le projet panafricaniste originel de l'unité politique africaine. Maintenant, que cette démarche soit « rationalisée », comme le

veut Edem Kodjo (1985), fédéraliste et immédiate comme l'ont toujours voulu les maximalistes comme Kwame Nkrumah ou fonctionnaliste comme décidée par les différentes organisations panafricaines sous la pression du groupe de Monrovia, le plus important actuellement, un demi-siècle plus tard, c'est la réalisation de cette unité. Sans celle-ci, l'Afrique aura de la peine à s'émanciper des grandes influences et engager une marche rassurante vers son développement.

L'Afrique au sud du Sahara, un demi-siècle plus tard, a une valeur et un poids géopolitique négligeable. Toujours absente des instances de prise des décisions mondiales, elle n'arrive pas à se positionner comme un acteur important des relations internationales. Par ailleurs, elle fait face à une incapacité chronique d'assurer sa propre sécurité. Or, dans un monde aussi compétitif, où les décisions fortes du fonctionnement du monde se prennent au sein du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU), une absence dans cette instance est forcément préjudiciable pour le continent. Aussi, dans une scène internationale où la puissance militaire joue un rôle important, il est critique pour l'Afrique au sud du Sahara de ne pas avoir une arme nucléaire à même de dissuader toute tentative d'inféodation du continent par les grandes puissances. La Chine se positionne aujourd'hui comme le partenaire qui a le potentiel nécessaire pour favoriser l'atteinte d'un tel objectif.

La Chine aujourd'hui, fait partie des puissances nucléaires. Il est donc du devoir des africains, d'amener cette dernière à favoriser l'obtention par les États africains d'une arme à même de dissuader toutes velléités d'inféodation du continent. Wolfgang Owona, trouve que : « la Chine n'est pas pour la prolifération nucléaire⁶² .» Pour ce faire, les pays d'Afrique au sud du Sahara peuvent jouer sur le volontarisme chinois d'aider le continent et l'amener sur la table de négociation. Dans ce sens, Eric Ndelo Félix trouve que : « si c'est une condition pour l'Afrique subsaharienne à avoir une place de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, la Chine doit montrer sa sincérité en aidant le continent noir à se doter d'une arme à destruction massive⁶³ .» Toutefois, étant donné que la Chine est un acteur qui peut trouver en ce projet une menace pour son projet hégémonique, les États africains doivent travailler à inverser à un moment bien précis le rapport de force et jouer sur leurs principaux atouts : les ressources du sol et du sous-sol. Étant donné que le développement de la Chine dépend d'une grande consommation d'énergie, il serait opportun pour les États africains riches en ressources, de déclencher en partenariat avec la Chine un projet d'enrichissement d'uranium pour des besoins militaires. La posture de la Chine vis-à-vis d'un projet aussi important pour l'Afrique subsaharienne sera un indicateur de la bonne foi de cette dernière de contribuer de manière effective au développement et à l'émancipation de l'Afrique au sud du Sahara.

⁶² W. Owona. (2022, mars 25). Entrevue sur l'histoire et la perception des relations Chine-Afrique. Données de terrain.

⁶³ E. Ndelo. (2022, juin 21). Entrevue sur l'histoire et la perception des relations Chine-Afrique. Données de terrain.

La Chine tout comme la France, la Russie, les États-Unis et la Grande-Bretagne, est membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies avec droit de veto. À partir de cette posture, loin des discours sur la présence africaine dans ce cercle restreint déjà connus, tenus lors des FOCAC⁶⁴, la Chine a des possibilités d'introduire une résolution pouvant faire l'objet d'un débat sérieux sur la présence de l'Afrique subsaharienne dans ce cercle. Au regard du contexte ambiant qui se caractérise par un déplacement progressif du centre du monde de l'Occident vers l'Orient, avec une Chine qui se positionne de plus en plus comme la première puissance économique mondiale, déclassant ainsi tout le monde occidental, elle peut jouer de cette posture pour soutenir l'octroi à l'Afrique au sud du Sahara d'une place au Conseil de sécurité de l'ONU. Aussi, peut-elle se porter garante d'accompagner l'Afrique subsaharienne dans sa capacité de projection financière et militaire dans cette instance. Il est à noter ici qu'il est idéaliste de présenter cette question avec autant de facilité. Ce qu'il faut aussi prendre en compte, c'est tout simplement le fait qu'un tel acte de la Chine n'est qu'un moyen pour cette dernière de renforcer son partenariat dit gagnant-gagnant avec l'Afrique et de sécuriser son approvisionnement en énergie, moteur de sa croissance économique et de sa puissance. En outre, un tel acte ne sera que justice rendue à l'Afrique subsaharienne qui fut une actrice importante dans la lutte pour le retour de la Chine au Conseil de sécurité dans les années 1970.

L'Afrique subsaharienne a aussi fondamentalement mal à son tissu industriel. Au lendemain des indépendances, elle a globalement fait le choix de l'industrialisation par substitution des importations. Ce choix qui est encore en cours aujourd'hui dans certains pays de la zone, a fortement compromis les capacités du continent à s'autonomiser vis-à-vis de l'extérieur, et à construire un tissu industriel fort. Il est une lapalissade aujourd'hui que l'absence d'une industrie de base en Afrique conditionne le développement industriel de plusieurs pays. L'Afrique subsaharienne a besoin pour son industrialisation des industries énergétiques, sidérurgiques, métallurgiques, chimiques, pétrochimiques et toutes autres industries de transformation de matières premières. Pour cette option, la Chine a une réelle expérience de la mise en place d'une industrie lourde (Pairault, 2021). L'Afrique peut ainsi capitaliser cette expérience chinoise qui a fait et construit le miracle de l'Empire du Milieu, ce d'autant plus que la Chine est ouverte à l'accompagnement des pays en voie de développement (Pairault, 2021).

En réalité, dans cette aide potentielle de la Chine aux pays africains dans le cadre de l'industrialisation, ce qui retient notre attention c'est la précision qui est faite sur la sincérité de l'Empire du Milieu. Par ailleurs, il faut aussi noter un intérêt porté au coaching tout comme l'a fait à son époque l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS) pour la Chine. Le véritable problème qui se pose dans toute cette démarche est celui du transfert de la technologie. Les Africains doivent comprendre que le temps du transfert de technologie est révolu. Aujourd'hui, la technologie

⁶⁴ Déclaration de la première Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino-africaine, tenue à Beijing du 10 au 12 octobre 2000. (2004). <https://www.focac.org>

s'achète ou elle se vole. Aucune puissance disposant d'une quelconque technologie n'est ouverte à la donner aux premiers venus, de peur de subir la concurrence de ces derniers plus tard. Pour ce faire, si la Chine est disposée à financer des formations et mettre à la disposition des africains des conseillers techniques, il revient aux Africains de développer une pensée stratégique afin de s'approprier contre la volonté du partenaire chinois toute technologie à même de favoriser la construction d'une industrie lourde dans le continent noir.

Conclusion

Il a été question de faire une exposition des différentes hypothèses qui ont structuré l'issue ou les résultats de la conduite différenciée du développement par la Chine et l'Afrique au sud du Sahara ; il en ressort que trois grandes perspectives se profilent à l'horizon. La première hypothèse présente la Chine comme un véritable prédateur pour l'Afrique au sud du Sahara. Pour celle-ci, au regard de certaines attitudes et perceptions que la Chine a vis-à-vis de l'Afrique subsaharienne, celle-ci est en passe de devenir le nouvel impérialiste dans le continent noir. La deuxième hypothèse quant à elle, beaucoup plus conciliante, voit en la Chine un partenaire qui travaille à l'émergence de l'Afrique au sud du Sahara, afin que les deux protagonistes puissent ensemble, dominer le monde. En effet, la Chine à la différence des impérialistes d'hier, a un respect pour le continent africain. Elle a investi dans les secteurs pertinents pour son développement, elle a surtout une cosmogonie de l'harmonie et du développement partagé qui guide ses actions avec son partenaire africain. En dernier ressort, l'Afrique au sud du Sahara doit être au centre de son propre développement. Cet article postule que les subsahariens prennent en charge leur propre développement. Ils pourront le faire soit en important la voie chinoise du développement, ce qui n'est pas évident ; soit, pour plus d'efficacité, en travaillant à l'invention d'une voie africaine du développement, tout en s'appuyant sur la Chine pour la construction des fondamentaux.

Références bibliographiques

Sources orales

- Eric Ndelo F. (2022, février 28). Entrevue sur l'histoire et la perception des relations Chine-Afrique. Données de terrain.
- Manling Yang. (2022, juin 21). Entrevue sur l'histoire et la perception des relations Chine-Afrique. Données de terrain.
- Mebounou M. S. (2022, juin 17). Entrevue sur l'histoire et la perception des relations Chine-Afrique. Données de terrain.
- Owona W. (2022, mars 25). Entrevue sur l'histoire et la perception des relations Chine-Afrique. Données de terrain.

Ouvrages, thèses et articles

- Banque Mondiale (2008). *Rapport annuel 2008*. Banque mondiale.
- Bidias, R. (2017). *Un demi-siècle d'assistanat international pour le développement en Afrique subsaharienne : rétrospective et prospective (1960-2015)*. [Thèse de Doctorat non publiée]. Université de Yaoundé I.
- Cabestan, J-P. (2013). Les relations Chine-Afrique : nouvelles responsabilités et nouveaux défis d'une puissance mondiale en devenir. *Hérodote*, 3(150), 150-171.
- Chaponnière, J-R. (2008). Un demi-siècle de relations Chine-Afrique : évolution des analyses. *Afrique contemporaine*, 4(228), 35-48.
- Delcourt, L. (2011). La Chine en Afrique : enjeux et perspectives. *Alternatives sud*, 18(7), 7-31.
- Dumont, R. (1962). *L'Afrique noire est mal partie*. Seuil.
- Edem Kodjo. (1985). *Et demain l'Afrique*. Éditions Stock.
- Malak Labib. (2013). Crise de la dette publique et missions financières européennes en Egypte, 1878-1879. *Monde (s)*, 2(4), 23-43.
- Mills, G. et als. (2020). *Le modèle asiatique : pourquoi l'Afrique devrait s'inspirer de l'Asie et ce qu'elle ne devrait pas faire*. Konrad Adenauer Stiftung.
- Niquet-Cabestan V. (2006). La stratégie africaine de la Chine. *Politique étrangère*, 2, 361-374.
- Onana Ntsa, F. (2020). *La Politique Africaine de la Chine ou la permanence d'un projet antiimpérialiste (1957-2012)*. [Thèse de Doctorat non publiée]. Université de Yaoundé I.
- Péron-Doise, M. (2018). La Route maritime de la soie dans l'océan Indien : Une nouvelle conception de la puissance maritime par la Chine. *Études internationales*, 49(3), 569-592.
- Ravallion, M. (2008). *Are The Lessons for Africa from China's Succes against Poverty?*. The World Bank.
- Renard, M-F. (2011). L'impact du commerce et de l'IDE chinois en Afrique. In : Groupe de la Banque africaine de développement (Eds). *La Chine et l'Afrique : un nouveau partenariat pour le développement ?*
- Rocca, J-L. et De Beer, P. (1997). *La Chine : à la fin de l'ère Deng Xiaoping*. Éditions Le Monde.
- Sarr, F. (2016). *Afrotopia*. Éditions Philippe Rey.
- Wagner, J. (2014). *Chine Afrique, le grand pillage, rêve chinois, cauchemar africain ?*. Eyrolles.

Sources numériques

- Acker, K. & Brautigam, D. (2020). Twenty Years of Data on China's Africa Lending, *Briefing Paper*, 4. [http:// www.sais-cari.org/publications2](http://www.sais-cari.org/publications2)
- Déclaration de la première Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino- africaine, tenue à Beijing du 10 au 12 octobre 2000. (2004). <https://www.focac.org>

- Diawara, M. (2019). Dette et colonisation de l’Afrique ces peurs que réveille la Chine. <https://www.lepoint.fr/économie>
- Bona, R. (2021, 14 janvier). Moving From One Colonization To Another One. [capture d’écran]. Facebook. <https://www.facebook.com/100044545924593/posts/249600153201514/>
- Zaberou Allassane Djackou. (2021, 25 avril). Pourquoi nous ne critiquons que la France ? Et le plus grand pilleur, colonisateur chinois ? [capture d’écran]. Facebook. <https://www.facebook.com/groups/2554426838122765/permalink/3088950468003730/>
- Onana Ntsa, F. (2023). La ceinture et la route : enjeux chinois, opportunités et défis pour l’Afrique francophone d’un projet stratégique. *Hybrides, Revue des Arts, Lettres et Sciences de l’Homme*, 1(1), 232-242. <https://doi.org/10.5281/zenodo.8417754>
- Pairault, T. (2019). Lin Yinfu, l’Afrique et le modèle chinois d’émergence. *Revue de la régulation*. <http://journal.openedition.org/regulation/14529>
- Pairault, T. (2021). Zhao Yining et l’industrialisation de l’Afrique. <https://pairault.fr/sinaf/>